



Monsieur Jean-Louis BORLOO
Ministre d'Etat
Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement
Durable et de la Mer
Hôtel Roquelaure
246 Boulevard Saint Germain
75007 Paris

Paris, le 3 septembre 2009

Monsieur le Ministre d'Etat,

Les engagements du Grenelle de la Mer marquent un véritable tournant dans la stratégie politique maritime française et confirment la pertinence d'une réflexion menée à cinq collèges sur des thématiques aussi variées que les aires marines protégées, les filières de démantèlement des navires, les énergies renouvelables, les transports dont la lutte contre les pavillons de complaisance, les moyens de contrôle et d'action des services maritimes de l'Etat ou le secteur de la pêche. L'approche intégrée et éco-systémique est aujourd'hui au cœur de cette stratégie qui ne demande qu'à être mise en œuvre. L'articulation de l'écologie et du social comme sens économique a, dans ces travaux, enregistré un réel progrès. Nous souhaitons que ces engagements soient conformément et le plus rapidement possible concrétisés.

La dernière journée de la table ronde du Grenelle de la Mer a conclu à la mise en place d'un Conseil National Archipel France avec parmi ses prérogatives le rôle de comité de suivi des engagements qui prennent en compte les spécificités de l'outre-mer : ce conseil doit garantir la même représentativité des acteurs, associer les personnalités qualifiées et scientifiques y compris au sein des commissions de réflexion approfondissant des thématiques spécifiques. La présence de représentants de l'outre-mer est une condition sine qua non à la réussite de la suite du processus. Nous souhaitons une mise en place très rapide de ce Conseil et vous demandons de bien vouloir nous préciser les modalités et les contours que vous envisagez de lui donner, considérant que ces derniers doivent relever d'une concertation entre les cinq collèges. Ceci est encore plus justifié s'agissant de la représentation de l'outre-mer.

D'autre part, sur le dossier pêche, la table ronde, au-delà des engagements qu'elle a actés, a proposé d'une part la mise en place de la mission sur la pêche profonde et d'autre part les Assises de la Pêche déjà annoncées. Ces deux espaces de travail doivent être conduits en cohérence avec le Grenelle et son principe de gouvernance à cinq.

Ainsi, nous souhaiterions être associés le plus en amont possible au choix des représentants dans les différentes commissions. A l'image de la dynamique du Grenelle de la Mer, et dans un souci de transparence, il nous semble important que l'ensemble des acteurs soient tenus informés des décisions de nominations dans les commissions ou dans les Comités Opérationnels, qu'ils y participent ou non. Un certain nombre d'ONG et de syndicats ont travaillé sous forme de plateforme tout au long du Grenelle de la Mer. Ils souhaitent optimiser leurs ressources et la participation de leurs membres en fonction des sujets traités.

La mission sur les pêches profondes doit être confirmée, c'est un engagement des 5 collèges. Il faut la reconstruire et extraire tous les préalables qui contraignent ou mettent devant le fait accompli ses travaux. Elle s'inscrit, nous le rappelons, dans le dispositif de poursuite des travaux du Grenelle sur la pêche et ne peut en aucun cas être assimilable à un COMOP. Ainsi, il nous semble indispensable que les organisations soient directement contactées plutôt que des personnes, à charge pour ces organisations de choisir leurs représentants dans ces différentes commissions. L'avenir de ce secteur d'activités est primordial aussi bien pour les écosystèmes marins que pour l'emploi de régions comme celles de Lorient ou de Boulogne-sur-Mer.

Comme nous l'avons précisé lors des deux journées de table ronde du Grenelle de la Mer, nous souhaitons participer activement aux Assises de la Pêche dans un esprit constructif et d'ouverture. Nous vous demandons au titre de l'engagement numéro 23 de nous assurer du même souci de représentativité des ONG et des représentants des salariés du secteur au sein de ces Assises avec un équilibre à l'image de celui des Grenelles, à savoir un collège sur cinq pour représenter les ONG de protection de l'environnement et un pour les syndicats de salariés.

Nous tenions également à vous informer de nos fortes attentes concernant la constitution et les travaux des groupes de travail sur le contour des études d'impacts de demain et sur le financement de la politique maritime française, dont il a été convenu pour ce dernier qu'il approfondisse les sujets qui figuraient dans le document examiné en table ronde afin de produire des premières propositions concrètes sous six mois.

Enfin, la filière de déconstruction des navires fait également partie des décisions considérées à mettre en œuvre rapidement. A ce titre et comme vous l'avez annoncé, nous souhaitons la nomination du pilote et le lancement des travaux imminents conformément à l'engagement numéro 9.

Sur tous ces sujets immédiats et précis comme sur d'autres, nous restons à votre disposition et souhaitons être associés le plus en amont possible, de telle sorte que nous puissions organiser la participation de nos organisations respectives au titre des collèges prévus dans le dispositif de concertation.

Quelques jours après la fin du Grenelle de la Mer et le discours sur la politique maritime française du Président de la République du 16 juillet au Havre qui a officialisé les engagements, nous souhaitons vous faire part de notre réelle volonté de voir construire et concrétiser cette nouvelle stratégie maritime, que ce soit dans l'hexagone comme en outre-mer, avec toute la rigueur nécessaire de la part de l'ensemble des acteurs concernés, pour la bonne application de ces engagements.

Pour cela, nous vous réaffirmons notre souhait d'une mise en place rapide du dispositif de suivi global dans le cadre du Conseil National Archipel France que nous appelons tous de nos

vœux. Nous vous demandons la tenue dans les plus brefs délais d'une réunion de cadrage en présence de toutes les parties prenantes du Grenelle de la Mer.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre d'Etat, l'expression de notre haute considération et de nos sentiments très respectueusement dévoués.

Bloom
Claire Nouvian



CFDT
Jean Pierre Bompard

P/°



CFE/CGC
Huguette Viglietti
Délégué Nationale Confédérale



CGT
Daniel Geneste



FNH
Cécile Ostria
Directrice générale



Greenpeace
Pascal Husting
Directeur Général



UICN France
Sébastien Moncorps
Directeur



WWF
Serge Orru
Directeur général

